Morières MAG'

Le magazine des Moriérois

N°97 - MARS - AVRIL 2021

www.morieres.fr
Ville de Morières

UN NOUVEAU P.L.U POUR DESSINER LA VILLE DE DEMAIN !

Morières les Avignon

Sommaire

p.3 Édito

p.4 Urbanisme

p.10 Vie économique

p.13 Vie locale

p.16 Culture

p.18 Brèves

p.19 Tribunes libres

Rectification :

Une petite erreur s'est glissée dans notre précédent numéro, page 4, concernant la distribution des colis de Noël. Il s'agit des bénévoles de l'association Les Bruyères, et non de l'association Solidarité Morières. Cette dernière a aidé à distribuer les paquets cadeaux collectés par l'espace information jeunesse, dans le cadre de l'opération « Un Noël Solidaire ». Nous tenions à présenter nos excuses pour cette erreur, et à remercier une nouvelle fois tous ces bénévoles pour leur engagement et leur générosité.

Une chaîne YouTube dédiée à la ville

La modernisation de nos moyens de communication se poursuit avec **l'ouverture d'une chaîne YouTube** : Ville de Morières. Nous l'alimenterons de toutes les actualités : culture, travaux, festivités ... Nous travaillons à rendre l'actualité plus vivante en multipliant les supports à votre disposition. Rejoignez-nous en vous abonnant !

Directeur de la Publication : Grégoire SOUQUE
Rédactrice en Chef : Aurore FABRE
Rédactrice-photographe : Céline ZUG
Conception maquette : bigbird Communication
Impression : Imprimerie Orta - Avignon Tirage : 4800 exemplaires
Crédit Photos : Service Communication - bigbird Communication

Mairie
53, rue Louis Pasteur
84310 Morières-lès-Avignon
Tél. 04 90 83 87 12
contacts@morieres.fr - www.morieres.fr

Mairie ouverte au public :
Du lundi au vendredi : 8h à 12h et 13h à 17h

SAMU : le 15

Sapeurs pompiers : le 18

Centre anti poison (Marseille) **:**
04 91 75 25 25

Centre des brûlés (Marseille) :
04 91 38 30 00

Gendarmerie : le 17
Brigade de St-Saturnin :
04 90 22 52 66

Police Municipale :
04 90 33 35 46

Elu d'astreinte :
06 11 13 00 30

MEDECINS DE GARDE
N° d'appel de nuit (après 20h) et week-ends (à partir du samedi 12h jusqu'au lundi 9h) et jours fériés : le 15

PHARMACIE DE GARDE
Numéro unique : 32 37

PERMANENCES

Monsieur le Maire, Grégoire Souque
Reçoit sur rendez-vous
Tel : 04.90.83.87.12

Conseillers Départementaux
André Castelli et Delphine Jordan
Les permanences se tiennent uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 04 90 16 10 44 ou 04 90 16 10 40.

Madame la Députée, Souad Zitouni
permanence sur rendez-vous
Tél : 04 90 88 52 96
Mail : souad.zitouni@assemblee-nationale.fr

Assistante Sociale du Conseil Départemental : Permanence 2 fois par mois sur rendez-vous au CCAS de Morières
Prendre rendez-vous auprès de l'EDES au 04 90 03 97 90

Relais Parents Assistantes Maternelles,
Mme Olgiati
Tél : 04 90 48 00 73

Conciliateur de justice,
M. Delmas
Prendre rendez-vous au 04 90 83 87 12

Architecte du C.A.U.E.
(conseil, architecture, urbanisme, environnement).
Le 1er jeudi du mois, de 10h à 11h30 et le 3ème jeudi du mois, de 14h30 à 16h, Mairie Annexe (service urbanisme). Prendre rendez-vous auprès du service urbanisme, Tél. 04 90 83 38 01 (Service gratuit)

SOLIHA,
(Amélioration de l'Habitat dans le périmètre du centre-ville, Rénovation façade. Point Infos Energie)
Le 4ème jeudi du mois de 13h30 à 16h30, sans rendez-vous, Mairie Annexe (Service Urbanisme)

A.M.A.V (Association de Médiation et d'Aide aux Victimes)
Permanence uniquement sur rendez-vous auprès du CCAS : 04 90 33 56 40

MGA, mutuelle de village, vendredi 12 mars 2021 au matin sur rendez-vous à prendre auprès du CCAS : 04.90.33.56.40

Édito

Moriéroises,
Moriérois,

Depuis près d'un an maintenant, les mois se suivent, et hélas, se ressemblent. Les restrictions sanitaires se poursuivent de façon interminable, et nous avons du mal à voir le bout du tunnel, avec une pandémie qui n'en finit plus.

Face à cette situation, la municipalité doit composer chaque semaine avec des règlements changeants. Ce qui complique grandement l'organisation des divers services scolaires, et péri-scolaires. Les mesures que nous prenons peuvent parfois susciter l'incompréhension, mais nous sommes confrontés à des impératifs budgétaires et réglementaires.

En ce début d'année 2021, nous devons également finaliser l'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU). A plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion d'évoquer ce sujet capital pour l'avenir de notre commune.

Lors du conseil municipal du 23 février dernier, nous avons adopté le projet d'arrêt du nouveau PLU. Il sera à présent soumis aux Personnes Publiques Associées (PPA). Dans les prochains mois, il sera naturellement soumis à l'ensemble des Moriérois, qui pourront s'exprimer à l'occasion de l'enquête publique.

Ce numéro consacre une large place à ce sujet, avec des articles précis, permettant à chacun de mieux comprendre la situation dans laquelle nous nous trouvons. Les choix et les orientations de notre majorité y sont largement expliqués.

Le nouveau PLU devrait être effectif fin 2021-début 2022. Il modifiera en profondeur les règles de construction dans notre ville, et sera notre principal outil pour bâtir une ville plus aérée, plus respectueuse de l'environnement, et mettra par conséquent un terme au bétonnage.

Face à cette lourde tâche, je tiens de nouveau à remercier mes Adjoints, les conseillers municipaux, et le personnel communal pour le travail accompli au quotidien.

Grégoire Souque
Maire de Morières-lès-Avignon
Conseiller communautaire
du Grand Avignon

Urbanisme :

Un nouveau PLU pour dessiner la ville de demain !

Le conseil municipal du 23 février était consacré à l'approbation du projet de nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour la commune de Morières. Engagée par l'ancienne majorité, la procédure de révision générale du PLU avait été suspendue le temps des élections. Dès le mois de juillet, la nouvelle majorité a donc **retravaillé le projet du nouveau PLU**, et l'a présenté au conseil municipal, qui l'a validé lors de la séance du 23 février.

L'objectif du PLU est d'organiser l'aménagement urbain pour les 15 années à venir, en conciliant les besoins liés au développement de la commune, et les nécessités qui s'imposent à elle. Dans ce dossier, nous vous présentons les principales caractéristiques du nouveau PLU.

Vous pourrez également découvrir une carte de la commune, où vous pourrez observer les modifications apportées au zonage, accompagnées des explications nécessaires à leur bonne compréhension.

Enfin, nous revenons sur des sujets précis (projet des Sumelles, troisième groupe scolaire, logements locatifs sociaux...), afin de permettre aux Moriérois de mieux se saisir de leurs enjeux.

Le nouveau PLU repose sur trois principes essentiels :

1. Concilier dynamique démographique et préservation du cadre de vie
2. Maintenir une activité économique diversifiée
3. Préserver et valoriser l'environnement naturel

Morières sous pression immobillière

Depuis plusieurs années, la commune de Morières est soumise à une forte pression immobilière :

- D'une part en raison du manque de logements sociaux (9% en 2017, soit un pourcentage très inférieur aux 25% obligatoires depuis la loi SRU)
- D'autre part, en raison la loi ALUR, entrée en vigueur en 2014, qui a supprimé le coefficient d'occupation des sols, et ainsi permis à de nombreux propriétaires de procéder à des divisions parcellaires et multiplier ainsi les logements sur des surfaces réduites.

La croissance exponentielle des nouvelles constructions n'est pas soutenable sur le long terme. Celle-ci engendre des mutations néfastes pour l'environnement, et nécessite de lourds investissements pour la commune. Aujourd'hui, **il convient de ralentir le rythme** de manière significative, afin d'assurer l'accueil de nouveaux habitants, **tout en préservant l'environnement.**

Les mesures du nouveau PLU

Afin d'atteindre cet objectif, le nouveau PLU prévoit plusieurs mesures (voir aussi le plan de zonage pages 8 et 9) :

- Réduction de la hauteur maximale autorisée pour les constructions de logements, notamment en périphérie du centre-ville (zones UB et UC)
- Réduction des emprises au sol autorisées pour les constructions, notamment en zones UB et UC, évitant le morcellement parcellaire, stoppant la multiplication des logements sur des surfaces réduites, et permettant de maintenir les espaces verts
- Obligation de construire plus de places de parking pour les programmes de logement collectif (1 place pour chaque tranche entamée de 50m² de surface habitable contre 60m² auparavant)
- Les zones agricoles et naturelles sont renforcées et étendues, afin de limiter de façon stricte l'étalement urbain, et l'artificialisation des sols

Le calendrier d'adoption du nouveau PLU :

- 23 février 2021 : Arrêt du projet de PLU par le conseil municipal
- Transmission du projet aux Personnes Publiques Associées (PPA), pour avis. Il s'agit notamment de la préfecture, de la chambre d'agriculture, du SCOT, de la CCI... Ces organismes émettront ensuite un avis sur le projet présenté par la commune, en lui demandant éventuellement de procéder à quelques modifications. Elles disposent d'un délai de 3 mois.
- Arrêté du maire ouvrant l'enquête publique (15 jours avant l'enquête)
- Enquête publique (d'une durée d'un mois minimum)
- Rapport du commissaire enquêteur transmis au préfet, au maire, et mis à disposition du public (1 mois)
- Modifications éventuelles du PLU sur la base des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public, et du rapport du commissaire enquêteur
- Approbation définitive par le conseil municipal
- Entrée en vigueur après publicités légales

→ *Sous réserve du déroulement normal de la procédure, le nouveau PLU devrait entrer en vigueur fin 2021 – début 2022.*

Les actions menées par la nouvelle majorité depuis juillet 2020 pour stopper la bétonisation :

- **Réduction du projet immobilier à l'intersection de l'avenue Jean Monnet et de la rue Léon Blum. Le projet qui comptait à la base 85 logements en R+3, en comporte désormais 65 en R+2 exclusivement. La municipalité a demandé la plantation d'arbres à tiges pour atténuer les effets du projet ainsi que l'augmentation du nombre de stationnements.**
- **Suppression de commerces prévus en rez-de-chaussée sur un projet d'habitat collectif avenue Jean Monnet, pour ne pas concurrencer les commerces du centre – ville, et éviter les cellules commerciales vides. La municipalité a également demandé des améliorations architecturales sur le bâti.**
- **Refus d'une demande d'un promoteur pour réaliser 70 logements à l'intersection de l'avenue Aristide Briand et de l'avenue du 8 mai 1945.**
- **Refus de certains projets de division parcellaire menant à la multiplication des logements sur des superficies restreintes**
- **Refus d'un projet de division parcellaire chemin des Oliviers, prévoyant environ 10 logements dans un bâtiment en R+2**

Les conventions passées avec l'EPF

Lors de la précédente mandature, la municipalité a signé **trois conventions avec l'Etablissement Public Foncier** (EPF) :

- Le site des Sumelles : 257 logements, dont 108 logements sociaux, et un groupe scolaire
- Le site dit « République » : 250 logements, dont 80 logements sociaux, et un équipement public
- Le site dit « Jean Monnet » (ancien magasin Doux rêve) : 46 logements sociaux

Ces conventions ont financièrement et juridiquement engagé la commune. Pour les faire annuler, la municipalité devrait racheter à l'EPF la totalité des terrains acquis ou en voie d'acquisition pour leur réalisation. Ce qui représenterait une dépense, absolument inenvisageable pour la commune, supérieure à 11 000 000€ (hors dépenses d'actions foncières, estimées à 6 000 000€).

Cependant, **le maire a sollicité la préfecture pour une modification du projet des Sumelles.** Si celle-ci est acceptée, l'école ne serait plus incluse dans l'opération, et le nombre de logements baisserait d'environ 20%.

En outre, le maire rencontrera prochainement l'EPF, afin de revoir le calendrier de l'opération sur le site dit «République». L'objectif étant de repousser l'opération pour lisser la construction de logements sur une période plus longue, et éventuellement de réduire le nombre total de logements prévus.

Les Moriérois seront régulièrement informés de l'avancée de ces dossiers via les supports de communication communaux, notamment le Morières Magazine.

La question du troisième groupe scolaire

La construction d'un troisième groupe scolaire est au cœur de l'action de la nouvelle municipalité. Toutefois, afin d'éviter l'aggravation des nuisances liées à la circulation et au stationnement, il est proposé qu'elle voie le jour sur un terrain situé plus au sud, et éloigné des groupes scolaires existants. C'est donc un espace situé dans **le quartier des Craoux** qui a été retenu. La municipalité rencontre actuellement l'ensemble des acteurs nécessaires à la réalisation du projet (propriétaires terriens, services de l'Etat, chambre d'agriculture...).

La construction de Logements Locatifs Sociaux (LLS)

Au 1er janvier 2020, Morières comptait **12,74% de LLS.** Un chiffre en très forte progression par rapport aux 9% relevés au 1er janvier 2017, mais toujours insuffisant pour l'Etat, qui souhaite que chaque commune atteigne un taux de LLS égal à 25% du total des logements. **La nouvelle municipalité souhaite que la construction de LLS se fasse de manière plus raisonnée,** plus équitable entre les communes du Grand Avignon, et dans le respect des capacités de la commune. Le rythme constaté ces dernières années ne pourra être reconduit à l'avenir sous peine d'apporter de graves difficultés à la commune.

Pour autant, l'arrêt total de la construction des LLS n'est pas envisageable. En effet, cela conduirait à une augmentation exponentielle de l'indemnité de carence versée annuellement par la commune, voire à la perte du droit de préemption. La commune de Morières a connu une telle situation il y a quelques années, avec les conséquences négatives que nous connaissons.

L'enquête publique

L'enquête publique constitue une étape obligatoire en vue de l'approbation définitive du nouveau PLU. Elle devrait se dérouler entre juin et septembre, pour une durée comprise entre 45 et 60 jours. Durant cette enquête, les Moriérois pourront venir en mairie afin de faire des observations et des propositions sur certaines dispositions qu'ils souhaiteraient voir adopter dans le cadre du nouveau PLU. Les dates exactes, ainsi que les horaires d'ouverture au public, seront publiés en mairie et sur l'ensemble des supports de communication de la commune (page Facebook, site internet, panneaux lumineux...).

Plan de zonage

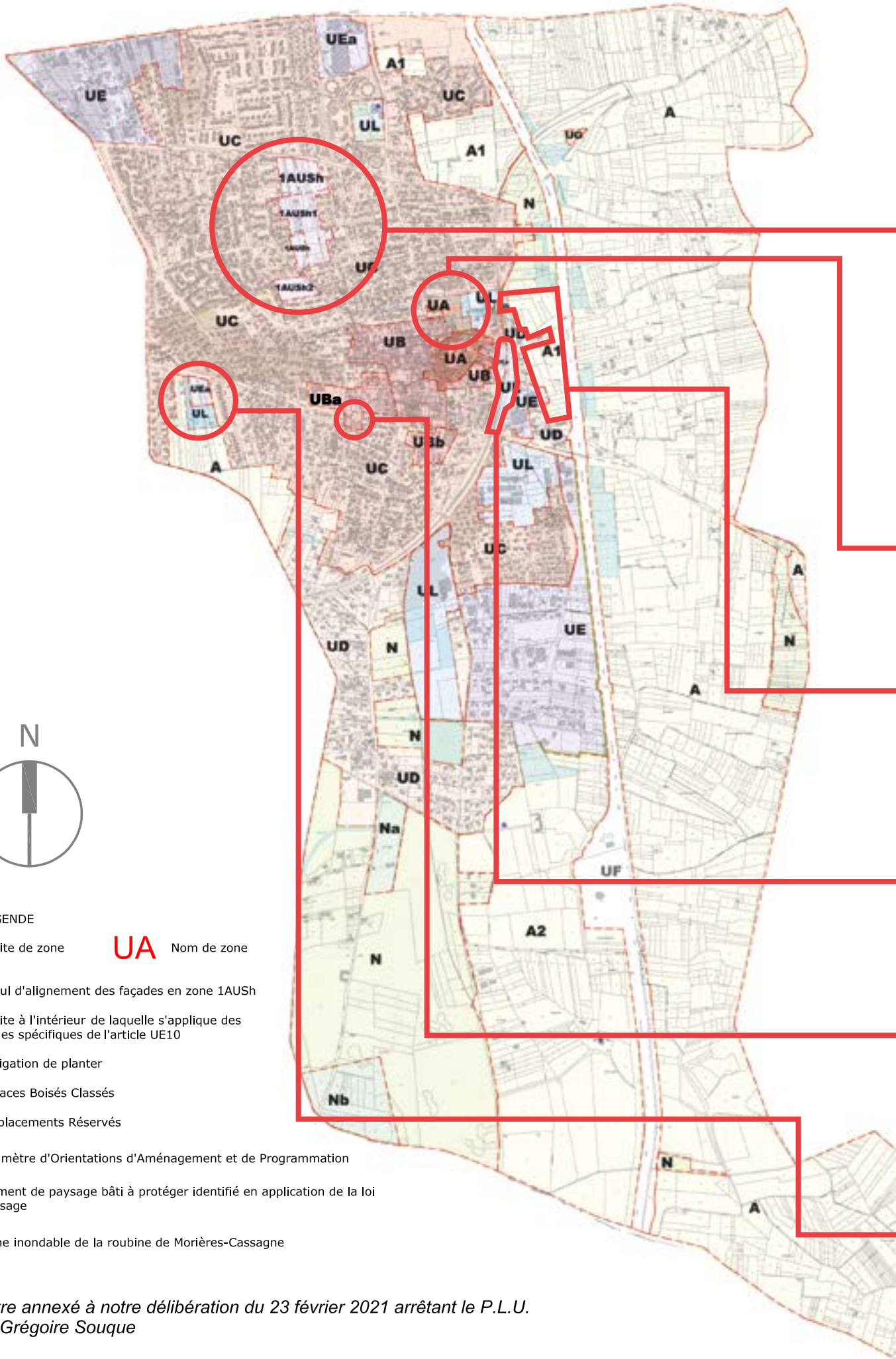

N

LEGENDE

Limite de zone — UA Nom de zone

Recul d'alignement des façades en zone 1AUSh

Limite à l'intérieur de laquelle s'applique des règles spécifiques de l'article UE10

Obligation de planter

Espaces Boisés Classés

Emplacements Réservés

Périmètre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation

Elément de paysage bâti à protéger identifié en application de la loi Paysage

Zone inondable de la roubine de Morières-Cassagne

Vu pour être annexé à notre délibération du 23 février 2021 arrêtant le P.L.U.
Le Maire, Grégoire Souque

Révision du P.L.U :

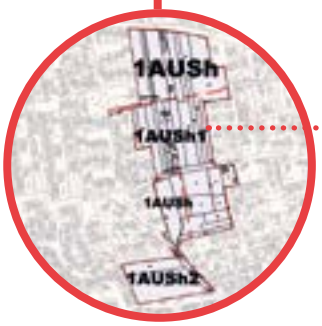

- **Zone 1AUSh** qui correspond au projet des Sumelles, si la municipalité a demandé de revoir le contenu du projet, l'assiette foncière n'est pas modifiée.

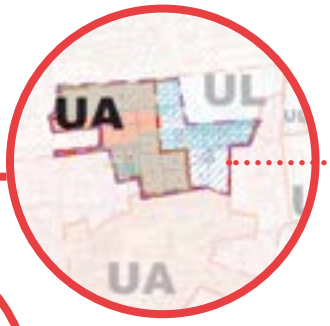

- Convention avec l'**EPF** sur le site dit « République »

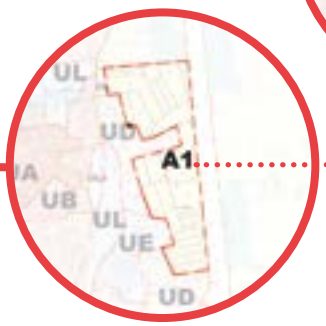

- Zone auparavant classée en AUh1, à urbaniser, et aujourd'hui classée en **agricole**

- Création d'une zone **UL** autour du bâtiment de la gare pour l'installation de la police municipale et d'un bâtiment dédié aux professions médicales et para-médicales

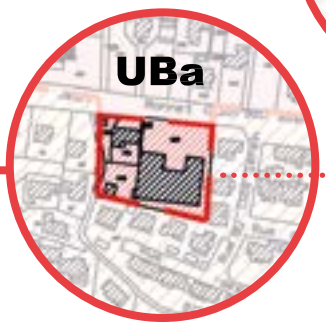

- Convention avec l'**EPF** sur l'avenue Jean Monnet pour la création d'un ensemble de 40 à 50 logements

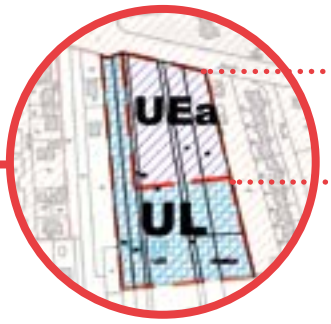

- Création d'une zone **UEa**, pour la réalisation d'une zone dédiée au commerce en lien avec l'agriculture
- Création d'une zone **UL** pour la construction du troisième groupe scolaire. Situé plus au sud de la commune, il permettra de réguler les flux de circulation, et d'éviter une circulation trop importante au nord.

Vie économique :

Une MarketPlace pour les commerçants moriérois

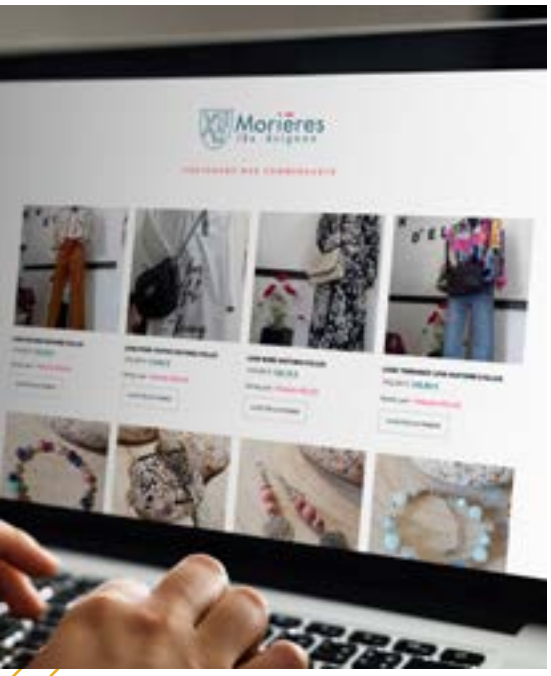

La municipalité a noué un partenariat avec la CCI pour venir en aide aux commerces de la ville. À la suite de la crise sanitaire, qui a mis à mal un grand nombre de commerces vauclusiens, une MarketPlace a été créée au printemps dernier. Les villes qui adhèrent au dispositif ont **une page dédiée** sur le site de vente en ligne, de sorte que les commerçants peuvent proposer à la vente plusieurs produits, en étant guidés par un représentant de la CCI. Le paiement se fait en ligne et, la campagne de communication grand public est prise en charge par la CCI et la ville. Le site est ouvert aux commerçants, artisans et producteurs afin de favoriser les acteurs économiques locaux. La CCI met aussi en place des outils pour accompagner la transition digitale des professionnels.

La conseillère municipale, déléguée aux commerces et à l'artisanat, Stéphanie Castrignano, a participé à la mise en place chez les commerçants du centre-ville avec la représentante de la CCI : « Il est essentiel d'utiliser tous les moyens existants, pour soutenir et aider nos commerces en ces temps difficiles. **Nous avons beaucoup travaillé ensemble** pour que cette plateforme soit **au plus près de leurs besoins et,** qu'elle leur donne une plus grande visibilité. Pour les clients c'est aussi l'occasion de profiter de réductions et de donner un coup de pouce aux acteurs locaux de notre économie. Revenir au local est plus que jamais nécessaire. Cette crise sanitaire nous incite à revoir nos modes de consommation : il est à présent possible de le faire de chez soi **tout en favorisant le commerce local** ».

Pour vous connecter aux bons plans proposés par les commerçants et artisans : https://morieres.vaucluse.shop/

Focus sur Joëlle Poczatek, la première inscription moriéroise

La boutique « Elles & Joe » a été **la première à s'inscrire sur la plateforme** #lesbonsplansmaintenant. Loin d'être une férue de la vente en ligne Joëlle Poczatek y voit toutefois une façon de poursuivre son activité auprès de ses clients. « La configuration économique liée à la crise sanitaire m'a obligé à revoir ma façon de travailler. Quand j'ai reçu la visite de la CCI et de la ville, pour me proposer de l'aide avec un support novateur, sur lesquels je peux proposer des bons plans et avoir une trésorerie immédiate, j'ai tout de suite adhéré ».

Les entreprises moriéroises

Nous poursuivons la présentation de nos commerçants et artisans moriérois dans ce magazine. Découvrez des secteurs d'activité aussi différents qu'utiles à tous, avec des entrepreneurs que nous avons rencontrés pour vous.

NOARKAÏ : LA CRÉATION EST SON ADN

Anabel Marchetti-Romieu est nouvellement Moriéroise. Son atelier de couture est perché en plein centre-ville aussi lumineux que ses créations. La consécration d'un parcours professionnel cohérent pour la jeune trentenaire : « Je n'ai jamais voulu faire autre chose que de la couture, depuis que je suis toute petite je veux créer ». Ce qu'elle fait avec brio : **robes de mariées, costumes, prêt à porter sur mesure** ... N'hésitez pas à la rencontrer, elle saura répondre à vos plus folles demandes.

Noarkaï, 44 rue Joliot-Curie
Tél : 06.88.59.20.28
Mail : noarkai@gmail.com

NANYNE : LES MARIÉES TOUT EN NOBLESSE

Sandrine Cibriario a fait du mariage un métier et des robes de mariées une passion : « C'est un rêve de petite fille de vouloir être entourée de belles robes, le rêve est devenu réalité quand je me suis installée ». Au départ, elle a une formation de tailleur, mais l'univers des cérémonies l'a très vite captivé. Pour vous qui souhaitez être sublimée et avez des goûts bien précis, c'est assurément **la créatrice qui vous rendra heureuse**.

Nanyne, 273 Avenue du président Léon Blum
Tél : 06.27.50.38.94 **- Mail :** contact@nanyne.com
Site : www.nanyne.com

ARNAUD MUCHEMBLED : L'ÉDUCATION CANINE FERME ET POSITIVE

Arnaud Muchembled a pris un virage à 180° il y a tout juste deux ans, en se consacrant à **l'éducation canine** : « J'ai toujours eu des chiens, après une longue réflexion j'ai eu envie de mettre en pratique mon expérience auprès d'eux tout en me professionnalisant ». Il se déplace à domicile pour mieux appréhender la relation entre le maître et son animal de compagnie. Il est aussi **famille d'accueil** pour les chiens destinés aux enfants malvoyants **avec la fondation Guillaume Gallienne.**

Whatsupdog, 536 Avenue du président Léon Blum
Tél : 06.52.41.00.04 **- Site :** www.whatsupdog.fr

CIMaIT : L'INFORMATICIEN DES ENTREPRISES ET DES INDUSTRIELS

José Roméro Garcia est ingénieur en informatique, il s'est forgé une solide expérience auprès de nombreuses industries. « Depuis longtemps j'avais envie de **m'essayer à l'indépendance**, le confinement a accéléré ma décision, j'ai l'expérience, les connaissances et la maturité nécessaires pour mener à bien mon affaire ». Son secteur d'intervention est aussi vaste que pointu : développement de la gestion d'étude, gestion des systèmes ....Quel que soit votre secteur d'activité, **il saura trouver une solution à vos problèmes. CIMaIT**

Tél : 06 09 97 89 43 **- Mail :** jose.romero.garcia@cimait.net
Site : www.cimait.net

Retour de la presse au tabac le Moriérois

Le tabac « Le Moriérois » a traversé la rue **pour s'installer dans un local plus grand.** De nouveaux services sont à présent proposés : carte de bus, produits locaux, presse, distributeur de boissons et petite épicerie. Lors de l'ouverture, le 1er février, Dalila Hamedi a offert un petit déjeuner à ses clients. Les conditions sanitaires ne lui permettant pas de faire une inauguration en bonne et due forme, elle s'est tout de même mise au petit soin, pour les Moriérois, qui attendaient l'ouverture de la presse avec impatience. Ils peuvent à présent **retrouver leur presse quotidienne** et bien d'autres services en centre-ville.

Le Moriérois, 83 Rue de la République

Tél : 04.90.88.43.05

Nouveauté : Assistance et remorquage chez K-Mel Auto

Depuis que Kamel s'est agrandi dans la zone des Mouttes Basses sa réputation de spécialiste du pneu a pris un gallon supplémentaire avec **la réparation et l'entretien mécaniques.**

En moins de trois ans, un garage moderne est sorti de terre et se dote à présent d'une nouvelle compétence impulsée par son épouse Hanan. Longtemps dans le secteur du mariage la jeune-femme a l'esprit d'entreprise « Il me fallait quelque chose que j'ai créé moi-même, j'ai donc fait toutes les démarches pour être **agréée auprès des autoroutes** pour la prise en charge des personnes dont le véhicule est en panne ». En plus de l'assistance, l'entreprise est aussi **agréée pour le remorquage.**

Groupe K-MEL AUTO, 12 Impasse les Archers

Tél : 06 22 61 80 21 **ou** 09 72 55 42 43

Vie locale:

Une vidéo originale pour les vœux du Maire

En raison de la situation sanitaire, les communes ont été contraintes d'annuler les traditionnelles cérémonies de vœux, qui se tiennent au mois de janvier.

M. le Maire, Grégoire Souque, a toutefois tenu à présenter ses vœux aux Moriérois, qui ont été diffusés par vidéo le vendredi 29 janvier.

Une vidéo, avec de belles prises de vue faites par drone, par une société spécialisée. Les Moriérois ont ainsi pu admirer les paysages de la ville de façon inédite. Merci aux sociétés bigbird Communication, installée en centre-ville de Morières, et Virevolt Production, pour la réalisation de cette magnifique vidéo.

Pour la voir ou la revoir, rendez-vous sur notre chaîne **YouTube : Ville de Morières** ou sur notre page **Facebook : Ville de Morières.**

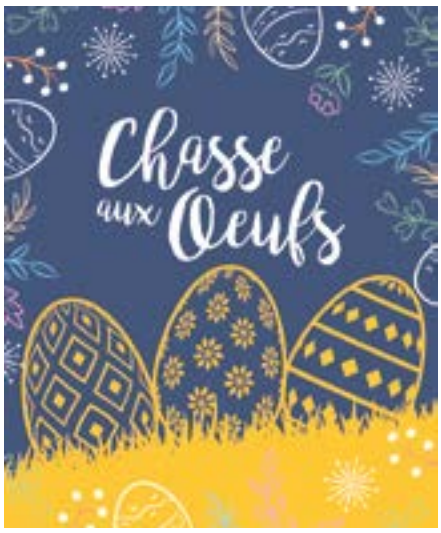

La chasse aux œufs est ouverte

Le parc Folard, sera transformé en grand terrain de chasse chocolatée le lundi de Pâques pour tous les petits moriérois, accompagnés de leur famille. Ils sont invités à participer à une chasse aux œufs en chocolat. Pour participer il faudra s'être inscrit au préalable avec un bulletin qui sera distribué dans les écoles ; les parents pourront également venir retirer le bulletin à l'accueil de la mairie. Au dos de ce bulletin les enfants sont invités à faire un dessin pour agrémenter une fresque qui sera exposée sous le préau de Folard.

Lundi 5 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h dans le parc Folard

Nous vous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Le défi des ludothécaires

La crise sanitaire, qui a obligé les lieux publics à fermer leurs portes, n'a pas entamé la motivation de Mathilde et Élodie, nos deux ludothécaires. **Pour conserver un lien avec les Moriérois, elles ont décidé de vous lancer un défi : compter le nombre de pièces de © Lego** d'une réalisation mise en image et disponible sur le site de la ville et ci-contre.

À 50 pièces près, saurez-vous estimer ce qu'il a fallu de briques pour cette réalisation ? Quel que soit votre âge, vous pouvez participer en contactant la ludothèque (**ludotheque-morieres@morieres.fr**).

En cette période de restrictions, vous pouvez souscrire un abonnement à la ludothèque pour bénéficier d'une offre de jeux sans cesse renouvelée. Des professionnelles à votre écoute sont prêtes à vous guider dans vos choix et vous expliquer les règles des nombreux jeux en stock. Que vous soyez un joueur de stratégie, que vous aimiez les puzzles, les casse-têtes ou les jeux de construction la ludothèque vous propose **un système d'emprunt de jeux** pour pallier à la fermeture des établissements (quatre jeux par foyer pour trois semaines renouvelables). Ce service s'inscrit aussi dans l'économie circulaire d'une consommation responsable dont vous êtes tous les acteurs.

Pour plus d'informations vous pouvez vous connecter sur le site de la ville de Morières, onglet enfance jeunesse – ludothèque.

Disparition de Jean-Charles Tranchat

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès M. Jean-Charles Tranchat.

Issu d'une famille historiquement présente à Morières, M. Tranchat a travaillé la vigne pendant de longues années aux côtés de son père.

Il a ensuite œuvré pendant plus de 20 ans au sein de « l'Electro Réfractaire » du Pontet.

Lorsque la retraite a sonné, il resta très actif se passionnant plus encore pour l'histoire de sa ville. Il réalisa un long travail de recherche de sources et de galeries sur les hauteurs de Morières, en compagnie de son ami, Gilbert Picard. La recherche de l'eau de source était un de ses objectifs, à tel point que certains de ses amis le surnommaient « le sourcier de Morières ».

Au fil des ans, Jean-Charles Tranchat était devenu la mémoire de Morières, racontant toujours avec la même affection des anecdotes sur l'histoire et le patrimoine de la ville.

Au nom de tous les Moriérois et Moriéroises, nous présentons nos sincères condoléances à sa compagne, Marie-José, à ses enfants, Pascal et Corinne, et à ses quatre petits-enfants.

Son souvenir demeurera vivant dans la mémoire de Morières.

Le Maire rencontre le lieutenant Salguero pour évoquer les questions de sécurité

En ce début d'année 2021, **le lieutenant Paul-Manuel** Salguero, commandant de la brigade territoriale autonome de Saint-Saturnin-lès-Avignon, **a rencontré M. le Maire**, Grégoire Souque, et a souhaité adresser un message aux Moriérois :

« La crise sanitaire a mis en avant l'importance des forces de sécurité intérieure dans le dispositif de sécurisation sanitaire mis en place par le Gouvernement. Les gendarmes ont été présents jour et nuit sur le terrain afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans ce contexte sensible, et ont également conservé le contact avec les personnes fragiles et isolées dont les coordonnées nous ont été fournies par votre municipalité. Ces différentes missions démontrent la forte implantation de notre Institution au sein des territoires.

Notre action quotidienne a également pour objectif de lutter contre la menace terroriste. Les événements récents ont conduit le Gouvernement à rehausser le niveau de vigilance. Certains lieux sensibles font l'objet d'une attention accrue, au premier chef desquels les établissements scolaires et les lieux de culte. Soyez extrêmement vigilants.

Le Lieutenant, Paul-Manuel Salguero, M. le Maire, Grégoire Souque, Sandrine Ignerski, Adjointe à la sécurité, et Frédéric Ranc, Chef de la police municipale

Malgré l'état d'urgence sanitaire toujours en vigueur, la délinquance ne faiblit pas et reste active en périphérie avignonnaise. La lutte contre les cambriolages demeure une de nos priorités et fait appel à l'attention de tous. Hélas, la commune de Morières-lès-Avignon est impactée également. **Vous pouvez compter sur la réactivité du réseau de la participation citoyenne**, baptisé ici ''voisins bienveillants'', qui bénéficie d'informations régulières de notre part sur l'état de la délinquance locale. En outre, **la présence quotidienne sur le terrain des forces de la police municipale et de la gendarmerie nationale** assure une action dissuasive face aux cambriolages. De belles actions ont été menées au cours des deux dernières années afin d'interpeller les auteurs de ces délits, mais les équipes sont très organisées et toujours vivaces. Ces faits, commis essentiellement en journée, doivent appeler à la vigilance de chacun.

En contact régulier avec vos élus et la police municipale, nous mettons tout en œuvre afin d'assurer la sécurité de votre commune et la pérenniser. »

La municipalité mobilisée face à l'épidémie de COVID – 19

Les professionnels de santé ont sollicité la municipalité pour l'ouverture d'un centre de dépistage à Morières. Depuis le 15 novembre, ce centre est opérationnel, à raison de quatre matinées par semaine. L'espace Robert Dion a donc été mis à disposition pour accueillir le centre de dépistage, et la municipalité a également pris à sa charge le recrutement d'une secrétaire médicale pour en assurer le bon fonctionnement. A ce jour, ce sont plus de 300 personnes qui ont pu se faire dépister.

Un centre de vaccination à Morières

Dès le début d'année, la préfecture a sollicité les maires pour accélérer la vaccination. Toujours en partenariat avec les professionnels de santé locaux, la mairie de Morières a réfléchi, avec cinq autres municipalités, à la création d'un centre de vaccination sur notre commune. Dans le même temps, et toujours conformément aux demandes de la préfecture, la municipalité a recensé les personnes âgées de plus de 75 ans, pour connaître approximativement le nombre de vaccins nécessaires.

Cependant, en raison de l'insuffisance du nombre de vaccins, la préfecture et l'ARS, n'ont autorisé l'ouverture du centre qu'à partir du mois de mars.

La municipalité tient à remercier les professionnels de santé qui s'investissent pour la santé publique.

Culture :

Dans cette période, très compliquée pour l'organisation de manifestations culturelles et festives, **la ville a fait le choix de l'optimisme.** Nous voulons croire qu'au printemps nous allons vous retrouver et vous proposer des moments de loisirs et de culture. C'est dans cette optique que vous pouvez prendre connaissance du programme qui vous attend. **Nous serons toutefois contraints de le modifier si la situation sanitaire nous y oblige.**

A la rencontre de Toulouse-Lautrec

Le peintre Henri de Toulouse-Lautrec n'est pas qu'un peintre de la fin du XIXe siècle, c'est aussi le symbole de la vie bohême d'un Paris bouillonnant. Ses frasques amoureuses, sa créativité novatrice postimpressionniste et ses œuvres qui témoignent de la vie des cabarets Montmartrois se retrouvent dans un spectacle-récital.

Il sera joué autour de chansons présentées par deux interprètes : Gérard Chambre et Véronique Fourcaud accompagnés au piano par Fabrice Coccitto. Des chansons d'époque revisitées et arrangées par Gérard Chambre retraçant la vie de l'artiste en goguette. Une période où il a peint les prostituées les plus célèbres comme « La Goulue ». Mais aussi le poète-chansonnier : Aristide Bruant dont on célèbre encore le « Nini peau d'chien »

Venez faire une plongée joyeuse dans un univers de froufrous, d'humour et d'illustrations colorées.

Ce spectacle moderne est accessible à tous public.

Mardi 4 mai à 20h30, Espace Culturel Folard

Réservation au : 04 90 83 38 49

Tarifs : 10 € Plein tarif et 5 € Tarif réduit

Exposition : Une balade provençale

David Tatin est photographe naturaliste : après s'être consacré pendant plus de 15 ans à la protection de la nature, il se consacre à présent à son autre passion : la photographie. Ces deux compétences lui permettent de poursuivre un travail de terrain.

Initialement diplômé en biologie, il a également suivi le parcours de formation certifiant de l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles (ENSP)

« Heureux qui comme Ulysse » est une exposition de 17 photos d'un baroudeur photographe qui capture la lumière au fil des saisons prenant au piège la faune et la flore qui font la richesse de notre territoire.

Au détour d'un chemin, vous découvrirez un renard en pleine course, un bouquetin aux cornes majestueuses, une libellule en vol ... et tout ce qui fait de notre nature un enchantement quotidien.

Venez nombreux découvrir le témoignage d'un photographe qui n'a de cesse d'interroger le vivant et notre rapport à ce qu'il donne à voir.

Du 14 mai au 18 juin, Espace Culturel Folard

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Entrée libre

Pour découvrir l'ensemble du travail de David :
www.davidtatin.com

En scène pour C'quoi ce cirque !

Avez-vous déjà vu chanter une femme à barbe ? Des animaux féroces domptés au son d'une guitare électrique ou encore des licornes faisant des claquettes ? Non ? Il est encore temps de rattraper votre retard en la matière avec un spectacle des plus inattendus.

Laissez-vous guider par notre monsieur Loyal et plongez au cœur du cirque à l'ancienne.

« C'quoi ce cirque ! » est un spectacle musical mettant en scène danse, claquettes et chants avec beaucoup d'humour.

Un cocktail explosif, résultat de l'association : « La boîte à clac » et des élèves de « l'École de Chant du Grand Avignon » accompagnés du groupe Orblue pour jouer des morceaux en live.

Samedi 22 mai à 20h30, Espace Culturel Folard

Réservation au : 04 90 83 38 49

Tarifs : 10 € Plein tarif et 5 € Tarif réduit

Jumelage : votre avis nous intéresse

Les comités de jumelage ont été créés après la seconde guerre mondiale afin de faciliter la réconciliation Franco-Allemande et se sont ensuite étendus vers d'autres pays Européens selon les communes.

Concernant la ville de Morières, le **jumelage s'est fait avec Pontremoli** (ville de 7 770 habitants dans la région de Toscane en Italie) **en 1987, et avec Caldicot** (ville de 11 248 habitants au Royaume-Uni) **en 2002.**

Le jumelage Franco-Italien s'est montré actif grâce aux deux présidents d'alors : Jean-Claude Chartier et Marino Bertocchi, qui ont scellé ensemble la signature de la charte de jumelage et plusieurs rencontres d'un côté et de l'autre des Alpes.

Pour le Pays de Galles, le projet du jumelage s'est fait avec Dave Evans, maire de Caldicot (en 2002), venu à Morières afin d'étudier la coopération des deux cités. Le 5 mai 2005, une délégation de Caldicot, conduite par Ron Stewart (maire de l'époque), a été accueillie par Joël Granier, son Conseil Municipal et le Comité de Jumelage, pour concrétiser le jumelage entre les deux villes.

Pour diverses raisons le comité de jumelage n'a à ce jour plus de bénévoles pour l'animer. L'adjoint au Maire, Patrick Duval, voudrait relancer la dynamique qui a fait les beaux jours du comité. Cela n'a de sens que si des Moriéroises et Moriérois s'impliquent, afin de mesurer l'intérêt que vous portez à ce sujet. Nous vous invitons à nous contacter afin d'envisager de relancer ce formidable outil d'échanges européens.

Contact : culture@morieres.fr

*** La bonne tenue de nos manifestations est soumise à l'évolution de la pandémie. Elles pourront être annulées, ou modifiées, en fonction des directives gouvernementales.**

Appel à exposition

Afin d'étoffer notre offre culturelle, nous sommes en recherche d'artistes et d'artisans désireux d'exposer à l'Espace Culturel Folard. Nous pouvons accueillir gratuitement vos œuvres dans une ou deux salles d'exposition aménagées, selon vos besoins.

Venez vous exposer à l'Espace Culturel Folard de Morières !

Merci de déposer vos dossiers à l'adresse : culture@morieres.fr

Brèves :

Une nouvelle conseillère municipale

A la suite de la démission de M. Francis Parrot de son mandat de conseiller municipal, Mme Marie-Laure Perdiguier, suivante de liste, a été officiellement installée en tant que nouvelle conseillère municipale à l'occasion de la séance de l'assemblée délibérante qui s'est tenue le 15 décembre 2020. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Réouverture de la bibliothèque

La bibliothèque Takaya rouvrira ses portes à partir du mardi 9 mars 2021, selon les horaires ci-dessous. Nouveauté : une ouverture le samedi matin, pour faciliter l'accès de la bibliothèque aux personnes qui travaillent et qui ne peuvent s'y rendre en semaine.

- Les mardis et mercredis de 14h30 à 17h30
- Les samedis de 9h30 à 11h30

Marché des producteurs

A partir du 2 avril et jusqu'au 1er octobre, le marché des producteurs reprend. Il se tiendra tous les vendredis soirs de 17h à 19h sur la Place de la Liberté.

Composé exclusivement de producteurs locaux, vous y trouverez des produits de qualité et de saison.

Le tirage au sort du panier fraîcheur offert par les producteurs se fera toujours le 4e vendredi du mois.

Concours photos

La ville souhaite valoriser son territoire et ceux qui y vivent, qui mieux que vous pouvez en être les ambassadeurs ? Nous vous proposons donc de participer à un concours photos thématique récompensé par des cartes cadeaux auprès des commerçants locaux.

«Que fleurisse le printemps» est la première thématique choisie, avec quatre catégories : balcons et jardins, paysage, village et la photo insolite.

À vos appareils et vos smartphones, soyez créatifs, sortez du cadre et faites-nous rêver !

Pour participer, il suffit d'envoyer vos photos entre le 1er et le 31 mai 2021 à : culture@morieres.fr

Plus d'informations :

www.morieres.fr

Don du sang sur rendez-vous

Collecte du don du sang le jeudi 15 avril à l'Espace Culturel Folard de 15h à 19h30 sur rendez-vous au 0 800 109 900. En cette période de pandémie, il est plus que jamais important de renflouer les stocks qui sont au plus bas dans la région. Soyez citoyens faites un don.

Enquête Insee Ressources et Conditions de Vie

Du 1er février au 17 avril 2021, l'Insee réalise une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Tribune libre :

MAJORITÉ

Une majorité constructive

Moriéroises, Moriérois,

Après le bétonnage à outrance de Moriéres ces dernières années, le projet de nouveau PLU est synonyme d'une ère nouvelle pour notre ville. Malgré l'héritage laissé par nos prédécesseurs, notamment trois conventions avec l'EPF pour la construction de 550 logements (oui, oui, vous avez bien lu !), nous ferons tout pour atténuer les conséquences de cette politique inadaptée.

Contrairement à ce qui se pratiquait précédemment, l'opposition a été largement associée à ce projet de nouveau PLU, à travers des réunions en amont du conseil municipal, y compris avec la responsable du groupe d'opposition, avec laquelle une réunion mensuelle a été programmée.

Le débat autour de la limitation du temps de parole de l'opposition au conseil municipal, est un faux débat. Dans tous les cas, le code général des collectivités donne la possibilité au maire de mettre fin aux débats lorsqu'il le souhaite. Cette clause tend à éviter les dérives que nous constatons dans certaines assemblées, où les débats sont interminables, et où plus personne ne s'y retrouve... Prenons pour exemple les assemblées du Grand Avignon, où les discussions s'éternisent pendant des heures, et des heures, et où les principaux intéressés, à savoir les habitants de notre territoire, ne s'y retrouvent plus.

Malgré les positions parfois virulentes de certains membres de l'opposition (voir les propos d'un conseiller municipal d'opposition dans le « journal » Cap à gauche), la majorité avance dans un esprit constructif et responsable.

OPPOSITION

« Morières Mag » permet à l'opposition de s'exprimer. La municipalité nous impose de transmettre notre texte un mois avant la parution du journal. Ce long délai imposé ne nous permet pas de coller à l'actualité de la commune. Il donne en revanche le temps à la mairie de préparer sa tribune en répondant point par point à nos écrits. Contrer immédiatement nos arguments, avant même que le lecteur puisse lire notre tribune, porte atteinte à notre liberté d'expression. Nous demandons que la réponse de la mairie - légitime - s'effectue dans le numéro suivant.

« Cinq minutes top chrono » : le nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal stipule que le temps de parole des groupes est limité à cinq minutes par délibération. La démocratie s'exprime d'abord par la parole. Notre rôle d'élus de l'opposition est de poser des questions pour clarifier certaines décisions et points de vue. Limiter notre temps de parole revient à museler les Moriérois qui nous ont donné leur confiance pour défendre leurs intérêts.

Nous réaffirmons notre volonté de participer aux travaux des commissions municipales. Nous voulons pouvoir apporter notre vision, mais aussi faire remonter les préoccupations de nos concitoyens. Nous ne souhaitons pas être seulement des enregistreurs de décisions lors de pseudo commissions qui se sont réunies une seule fois en six mois et qui se sont limitées à une demi-heure d'échanges.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui devait être présenté au Conseil Municipal du 26 janvier, a été bloqué par la Direction Départementale des Territoires du Vaucluse. Pour quelles raisons ? Celui-ci était-il incomplet ? Mal ficelé ? Les normes urbanistiques sont-elles respectées ?

Nous resterons vigilants sur la mise en place de ce nouveau PLU, qui marquera le premier acte important de l'urbanisation sous l'ère du nouveau maire.

Vos conseillers de l'opposition 06 19 25 57 19 – mail : un autreavenir84310@gmail.com

EXPO

PHOTOS

DAVID TATIN

14 mai au 18 juin

à l'Espace Culturel Folard

De **8h30** à **12h** &
de **13h30** à **17h**
du **lundi** au **vendredi**
Entrée libre

Découvrez le travail
de David Tatin
www.davidtatin.com

Morières
lès Avignon